PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



## **AVIS PUBLIC**

Je donne avis que le mardi le 6 août 2019, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 5 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et sur 2 demandes de PPCMOI en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble numéro RCA10-08-5.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2995, rue Cousineau et a pour objet la construction d'une habitation multiplex dont la largeur de la façade et l'allée véhiculaire ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3500, boulevard Douglas-B.-Floreani et a pour objet l'agrandissement d'un bâtiment industriel dont la hauteur est supérieure au maximum permis.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 60, Place de la Côte-Vertu et a pour objet la construction d'une habitation multifamiliale dont le taux d'implantation et la localisation de l'accès véhiculaire ne respectent pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 9090, boulevard Cavendish et a pour objet l'installation d'une génératrice dont la localisation ne respecte pas les normes applicables.

La cinquième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1650, rue Decelles et a pour objet l'agrandissement d'un bâtiment de service qui empiète dans les marges avant et arrière.

La première demande de résolution modifiant le PPCMOI vise à autoriser la construction d'un projet comprenant des habitations et des commerces de proximité, selon les principes d'une aire POD et TOD, sur le lot 2 409 431 au cadastre du Québec situé au 200-250 boulevard Marcel-Laurin.

La deuxième demande de résolution modifiant le PPCMOI vise à autoriser l'installation d'un bâtiment accessoire temporaire pour le bâtiment industriel situé aux 2525 et 2585, chemin de la Côte-de-Liesse.

Montréal, le 17 juillet 2019

Daniel Simon Secrétaire du Conseil d'arrondissement

## **PUBLIC NOTICE**

I give notice that on Tuesday, August 6, 2019, at 7:30 P.M., the Council of Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, to decide on 5 requests for minor exemptions in virtue of by-law number RCA08-08-0001 on zoning and on **2 applications for PPCMOI** under the special construction, alteration or occupancy projects regulations number RCA10-08-5.

The first request for a minor exemption concerns the property located at 2995, rue Cousineau and pertains to the construction of a multiplex dwelling whose width façade and vehicular driveway do not respect all the applicable standards.

The second request for a minor exemption concerns the property located at 3500, rue Douglas B. Floreani and pertains to the enlargement of an industrial building whose height exceeds the maximum permitted height.

The third request for a minor exemption concerns the property located at 60, Place de la Côte-Vertu and pertains to the construction of a multi-family dwelling whose land occupancy ratio and the location of the vehicular access do not respect all applicable standards.

The fourth request for a minor exemption concerns the property located at 9090, boulevard Cavendish and pertains to the installation of a generator whose location does not respect all the applicable standards.

The fifth request for a minor exemption concerns the property located at 1650, rue Decelles and pertains to the enlargement of a service building which encroaches onto the rear and front margins.

The first request for a resolution modifying PPCMOI is to authorize the construction of a project comprising dwellings and commercial buildings, according to the principles of a POD and TOD area on lot 2 409 431 in the cadastre of Quebec located at 200-250 Boulevard Marcel-Laurin.

The second request for a resolution modifying PPCMOI is to authorize the installation of a temporary accessory building for the industrial building located at 2525 and 2585, chemin de la Côte-de-Liesse.

Montréal, July 17, 2019

Daniel Simon Secretary of the Borough Council